



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 12 mars 2020 au 247, rue Principale à Sainte-Monique, à 19 h 00.

Sont présents :

Madame Denise Gendron	mairesse
Madame Sylvie Laplante	conseillère siège numéro 3
Monsieur Michel Veilleux	conseiller siège numéro 4
Monsieur Claude Lemire	conseiller siège numéro 5
Monsieur Gilles Montembeault	conseiller siège numéro 6

Est absente :

Madame Nathalie Chapdelaine	conseillère siège numéro 2
-----------------------------	----------------------------

Assiste également à la séance, madame Sylvie Charbonneau, adjointe et secrétaire-trésorière par intérim.

Tous les membres présents forment quorum sous la présidence de la mairesse madame Denise Gendron.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute par un mot de bienvenue de la mairesse.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2020-03-50

La mairesse rappelle que tous les conseillers ont reçu l'ordre du jour au moins 72 heures à l'avance. Ils déclarent l'avoir lu. Sur proposition de monsieur Claude Lemire et appuyé par monsieur Michel Veilleux, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE
DU 02-03-2020

REPORTÉE

4. VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

**4.1 ACCEPTATION DE LA RÉPARTITION DES COÛTS
RELIÉS AU RÉSEAU DE DISTRIBUTION**

RÉSOLUTION 2020-03-51

Le conseil croit que la Ville de Nicolet devrait faire figure de leader dans ce dossier. Monsieur Claude Lemire propose que les chiffres nous soient fournis et les pourcentages révisés, avant de pouvoir acquitter les factures. Monsieur Michel Veilleux appuie cette proposition.

ADOPTÉE

4.2 FIMEAU

M. René Caissy du MAMAH étudie notre demande au programme FIMEAU. Il nous a demandé une preuve de l'implication du MTQ dans ce projet. Nous lui avons envoyé le document. Nous sommes toujours en attente d'une réponse dans ce projet.

5. LÉGAL

5.1 LEG À LA MUNICIPALITÉ

RÉSOLUTION 2020-03-52

Un citoyen propose de faire un leg à la Municipalité, Il est proposé par madame Sylvie Laplante et appuyé par monsieur Gilles Montembeault, que des démarches auprès du notaire soient entreprises pour pouvoir en faire éventuellement l'acquisition.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2020-03-53

Suite aux résultats de l'étude demandée au notaire et si les titres du terrain sont clairs, il est proposé par monsieur Gilles Montembeault et appuyé par madame Sylvie Laplante, d'accepter le leg.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

5.2 RÉSOLUTION POUR DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE

RÉSOLUTION 2020-03-54

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande introductive d'instance, portant le numéro de Cour 400-22-010405-203, suite à une plainte déposée par le salarié portant le matricule 300 LECMI à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail;

CONSIDÉRANT QU'une compensation financière est réclamée pour cette raison;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire contester cette réclamation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Gilles Montembeault appuyé par monsieur Claude Lemire il est résolu À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

QUE la Municipalité est autorisée à contester la demande introductive d'instance;

QUE la Municipalité donne mandat à M^e Kathleen Rouillard de la firme Bélanger Sauvé SENCRL de comparaître au dossier de Cour portant le numéro 400-22-010405-203, et de contester la demande introductive d'instance;

ADOPTÉE

6. SUIVI FDI

6.1 CAMÉRA DE SERVEILLANCE

Huit caméras seront installées sous peu au préau. Les fonds pour ce projet sont disponibles à même l'enveloppe du FDT. Ce projet avait déjà été prévu et accepté.

6.2 PORTE ARRIÈRE

La porte arrière est abîmée. Elle pourrait faire partie des rénovations à effectuer cette année.

6.3 MISE À NIVEAU DU PLANCHER

La mise à niveau du plancher peut aussi faire partie des rénovations à effectuer.

6.4 ÉTUDE DE L'ÉGLISE

Nous n'avons pas encore toutes les données. Ce point est reporté.

6.5 FDT / 2020 (20,000 SUR 5 ANS)

À titre informatif, des fonds de 20,000 par année sur 5 ans seront bientôt disponibles dans le programme FDT de la MRC.



No de résolution
ou annotation

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1.FIXER UNE DATE POUR PREMIÈRE ÉVALUATION CV

La date du 27 mars 2020 à 13h30 est retenue par le comité des ressources humaines pour faire une première évaluation des CV pour le poste à la direction générale.

7.2 SOUTIEN ADMINISTRATIF ET AUTRES

RÉSOLUTION 2020-03-55

Il est proposé par monsieur Gilles Montembeau et appuyé par monsieur Michel Veilleux, d'accepter le prêt de personnel offert par la MRC pour du soutien administratif à un coût minimum.

ADOPTÉE

7.3 HEURE DE MÉNAGE POUR JEANNE

Étant donné que Jeanne Lebreton vient faire de l'entretien ménager un vendredi sur deux et que madame Sylvie Charbonneau ne travaille plus cette journée-là, madame Denise Gendron se propose de venir lui ouvrir la porte.

8. PRIORISATION DU BUDGET

Certaines priorités au budget sont abordées. Il y a entre-autre la demande du maître de poste de climatiser le local. Le dossier sera étudié.

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1 TRIBUNAL DU TRAVAIL POUR CONSTESTATION DANS LE DOSSIER EN COURS.

Notre Mutuelle NOVOST, conteste en dernière instance, des montants d'environ 5,000\$ imputés à notre dossier suite au départ du salarié portant le matricule 300 LECMI.

9.2 APPROUVER LA FACTURE D'ASSURANCE 2020

RÉSOLUTION 2020-03-56

La facture de notre assurance est due. Il est proposé par monsieur Michel Veilleux et appuyé par monsieur Gilles Montembeau d'acquitter cette facture.

ADOPTÉE



No. de résolution
ou annotation

9.3 ÉTUDE DE FOSSES PAR AUTRES FIRMES D'INGÉNIEUR

RÉSOLUTION 2020-03-57

Le règlement d'emprunt pour les études de sol pour l'installation des fosses septiques est clair. C'est la firme AVIZO qui fait les études selon des critères spécifiques demandés par la Municipalité. Suite à la demande d'un citoyen de choisir son propre ingénieur pour faire faire son étude de sol et de faire payer les frais par la Municipalité, monsieur Gilles Montembeault propose de s'en tenir au règlement en vigueur, appuyé par madame Sylvie Laplante.

ADOPTÉE

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. VARIA

11.1 AJOUT D'UN CLIMATISEUR - BUREAU DE POSTE

Ce point a été abordé au point 8.

11.2 FIRME COMPTABLE

Il est suggéré de faire faire des soumissions par d'autres firmes comptables pour la fermeture de l'année 2020.

11.3 CONCILIATION BANCAIRE

RÉSOLUTION 2020-03-58

Il est proposé par monsieur Claude Lemire et appuyé par monsieur Gilles Montembeault de voir avec madame Geneviève Mailhot de la MRC pour avoir une ressource pour finaliser les conciliations bancaires dans SYGEM.

ADOPTÉE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Gilles Montembeault propose la levée de la séance à 20h25.

La mairesse est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Par sa signature, la mairesse scelle et exécute toutes et chacune des résolutions et règlements inscrits dans le présent procès-verbal.



Denise Gendron
Mairesse


Sylvie Charbonneau adjointe,
Secrétaire-trésorière par intérim



No de résolution
ou annotation

